

Image not found or type unknown



Bien immobilier et divorce

Par **perney**, le **01/12/2009** à **10:58**

Bonjour,rnrnDans le cadre d'un divorce par consentement mutuel , je voudrais savoir quelle est la meilleure façon de conserver notre maison (que mon ex-epouse habite) , creer une copropriété , une SCI , autre... et dans ces cas là , combien cela coute t-il approximativement chez un notaire ? merci d'avancernrncordialement rnrnP.Perney